POUR un SERVICE PUBLIC de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, POUR des MOYENS de VIVRE et un STATUT pour tous
Grève et Manifestations le 20 Novembre

Rien dans les propositions du gouvernement ne répond aux deux revendications essentielles des personnels des services publics : pouvoir d'achat et emploi public. Les dernières mesures annoncées en matière de pouvoir d'achat sont dérisoires alors que les personnels exigent un rattrapage, une revalorisation du pouvoir d'achat pour tous et une refonte globale de la grille indiciaire. La suppression de plus de 22 000 postes dans le projet de budget 2008 porte atteinte au service public et aux débouchés de nombreux étudiants. Avec le Pacte Recherche et la loi « Libertés et Responsabilités des Universités », avec un budget 2008 sans création d'emplois de titulaires pour l'Enseignement supérieur et la Recherche, le gouvernement met en place cette politique et entraîne ce secteur dans la généralisation des contrats précaires et de statut privé (CDD, CDI) et dans une concurrence sans limite.

Loi LRU, une attaque contre les universités

La loi « Libertés et Responsabilités des Universités » n'apporte pas de réponse aux besoins du service public concernant notamment l'avancée de la connaissance, le rapprochement dans un système homogène des diverses formations supérieures, la démocratisation de l'accès aux études et la réussite des étudiants. Cette loi est un précurseur des intentions du gouvernement pour le reste de la Fonction Publique. L'opposition à la loi LRU et à la politique universitaire du gouvernement, amorcée dès juin par des votes de motions dans les conseils d'administration et au CNESER, par des appels intersyndicaux tel l'Appel des Cordeliers…, se traduit par un large mouvement de mécontentement – Assemblées Générales, grèves, manifestations – au moment où les projets de révision des statuts des établissements montrent combien la démocratie et la collégialité sont altérées.

… et contre les organismes de recherche

En même temps, est confirmée la volonté gouvernementale de démanteler les organismes de recherche. Avec un rôle limité à celui d'agences de moyens, ils perdraient leur rôle d'élaboration des politiques scientifiques au profit d'agences nommées par le pouvoir et au fonctionnement opaque. Le CNRS et les universités ont des rôles et responsabilités communs et complémentaires. S'il est nécessaire de redéfinir et d'élaborer démocratiquement leur coopération, cela ne doit en aucun cas résulter de choix autoritaires du seul pouvoir politique. La transformation du CNRS en des instituts mono-disciplinaires coupés des universités serait sclérosante, sa dilution brutale dans les universités serait source de graves dysfonctionnements.

Des choix budgétaires désastreux

Les choix budgétaires pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche sont désastreux. Aucun recrutement supplémentaire n'est prévu alors que c'est une condition indispensable à l'amélioration de la réussite en licence. Le projet de budget 2008 renforce aussi considérablement la part des financements de la recherche sur projets tout en actant une stagnation des crédits récurrents des unités. Une part importante des moyens est consacrée aux entreprises sans contreparties notamment en matière d'embauche. Enfin, aucune réponse n'est apportée à la précarité des personnels et des étudiants, la priorité étant donnée aux recrutements sur CCD, aux bourses au mérite et aux prêts étudiants.

Pour tous les personnels, il faut :

- des augmentations collectives de salaires et non leur individualisation, avec un effort particulier pour les catégories C
- la reconnaissance des qualifications et des fonctions
- la revalorisation et le déblocage des carrières, notamment leur début
- le respect des statuts de la fonction publique et des droits des personnels hors statut et non titulaires, avec titularisation selon un plan d'intégration

Pour le Service Public d'Enseignement Supérieur et de Recherche, pour l'ensemble de ses personnels et des étudiants, il faut :

- une programmation pluriannuelle de créations de 5 000 postes de titulaires par an pour les métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur (2007-2012)
- des crédits pour les financements de base de la recherche
- des moyens pour l'aide sociale, le logement étudiant et la réussite des étudiants
- le recrutement sur poste statutaire des jeunes chercheurs au plus près de la thèse ; un contrat de travail couvrant thèse et courte période post-doctorale
- l'arrêt du pilotage tout azimuts (recherche, formations) par le Ministère et le respect des instances comportant des élus (CoNRS, CNESER, …)
- le maintien comme opérateurs de recherche du CNRS et des EPST dans une relation équilibrée avec les universités
- un tout autre cadre législatif pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche que les lois « LRU » et « Pacte pour la Recherche », avec une programmation budgétaire pluriannuelle

Depuis cet été, l'intersyndicale des Universités de Grenoble a pris position sur la loi LRU. Aujourd'hui les étudiants se mobilisent. L'INTERSYNDICALE appelle les personnels à débattre de la situation des universités, des organismes de recherche et de la Fonction Publique et à amplifier l'action.
***EXPRIMEZ* vos exigences en matière de réussite des jeunes, de salaires, d'emploi public, de défense du service public, de missions et de statut de la Fonction Publique !**
***PARTICIPEZ* à une assemblée des personnels pour débattre de ces différents sujets !**

LUNDI 19 novembre À 13 HEURES AMPHI WEIL

S'opposer à la politique du gouvernement sur les services publics et la fonction publique suppose une riposte d'envergure pour obtenir satisfaction :
MANIFESTEZ !

MARDI 20 NOVEMBRE 10 HEURES
PLACE DE LA GARE GRENOBLE

FSU (SNESUP, SNCS, SNETAP, SNEP, SNASUB); CGT (SNTRS); FERC-SUP-CGT; SGEN CFDT ; UNSA (SNPTES, A & I, Sup'Recherche); SOLIDAIRES (Sud-Recherche-EPST) ; UNEF